

# COTE DE CHATEAU-LE-BOIS ET GOUFFRE DU CREUX A PÉPÉ

Département du Doubs Altitudes : 225 – 356m Surface indicative : 152 ha Référence : FR4301301 – (SIC)

1 commune concernée :

Roset-Fluans

### **NATURE DU SITE**

Formations herbacées naturelles et semi-naturelles - Fourrés sclérophylles\* - forêts - Grotte.

## **DESCRIPTION DU SITE - INTERET**

A une vingtaine de kilomètres au sud-ouest de Besançon, enclavée entre la plaine agricole du Doubs, et le bassin détritique de la forêt de Chaux, ce site Natura 2000 domine la vallée du Doubs. Reposant sur des calcaires du Jurassique supérieur, il regroupe deux versants : le premier, ou « Côte des Buis », d'exposition est/sud-est, a une pente très marquée (jusqu'à 40 degrés) et présente des sols superficiels. Le second versant, bordé au nord par la dépression du « Pré Coucou » est exposé nord-ouest. Les pentes y sont plus douces, et les sols plus profonds.

L'altitude varie de 225m au bord du Doubs à 357m, au lieu dit de Château-le-Bois.

La côte de Château-le-bois se singularise par des groupements végétaux à forte valeur patrimoniale et par la faune qu'elle abrite.

D'orientation sud-est, la « Côte des Buis » est constituée de formations boisées à tendance thermophile\*, telles que **chênaies et fruticées mésoxérophiles\***, formant des boisements peu denses et des taillis. Ce site est l'une des rares

stations à Chêne chevelu de la région, avec un sous-étage de buis très recouvrant et excluant presque toute autre végétation.

L'autre versant, d'exposition Nord-Est, est occupé majoritairement par une hêtraie-chênaie à aspérule odorante, où sont présents également charmes, érables, etc. et de nombreuses espèces arbustives (coudrier, aubépine, troène, camerisier à balai, viorne lantane).

Les pelouses mésophile\* et mésoxérophile\* à brome, qui occupent le sud du coteau, présentent une importante diversité floristique et abritent en particulier deux espèces d'orchidées protégées dans la région : le Spiranthe d'automne et l'Ophrys abeille.

Autrefois très répandues en Franche-Comté jusqu'à environ 900 mètres, ces pelouses ont fortement régressé du fait de l'abandon de l'exploitation agricole et de l'augmentation de la fertilisation. Ce dernier facteur peut entraîner l'évolution de la pelouse vers une **prairie de** 

**fauche mésophile**, présente aussi sur le site, et néanmoins intéressante sur le plan floristique.

Si la Côte de Château-le-Bois présente une flore intéressante, elle n'est pas en reste sur le plan faunistique où certains mammifères, insectes, et oiseaux sont à signaler.

Ainsi, la grotte du Creux à Pépé, gouffre situé au sud du site, héberge toute l'année plusieurs espèces de chauves-souris qui, de par leurs strictes exigences biologiques, sont d'excellents indicateurs de la qualité du milieu naturel. Le gouffre du Creux à Pépé héberge, en période de transit (printemps et automne), une des plus importantes colonies de Minioptères de Schreibers du département du Doubs : entre 600 et 1000 individus. Cette cavité abrite en hiver deux autres espèces de chauves-souris : le Grand Rhinolophe et le Vespertilion de Daubenton.

La diversité floristique et structurale du coteau est très favorable aux insectes. Présent sur le site, le Lucane cerf-volant, plus grand coléoptère d'Europe, est une espèce liée à la présence de souches ou de feuillus dépérissants et en

particulier du Chêne. Sur les pelouses mésophiles, on rencontre l'Azuré du serpolet, papillon dont le développement dépend étroitement de la présence de fourmis, celles-ci prenant en charge les chenilles avant leur dernier stade larvaire.

Enfin, il convient de signaler la présence de plusieurs espèces d'oiseaux à forte valeur patrimoniale et inféodées à des milieux spécifiques telles que l'Alouette Iulu, la Piegrièche-écorcheur, dans les zones alliant buissons et zones plus clairsemées, ou encore le Pic noir, en zone forestière. La Bondrée apivore, dont la présence est directement liée à la richesse en insectes des milieux, et le Milan royal sont également présents sur le site.

L'imbrication des différents milieux – forêt, pelouses, buissons - présents sur le site joue donc un rôle essentiel en termes de diversité floristique et faunistique. Il convient donc de veiller au maintien de cette richesse écologique par la mise en place de mesures de protection, de gestion et de restauration.

## Objectifs et moyens de préservation et de gestion (décrits à partir du Document d'objectifs Natura 2000)

- ➤ Les pelouses sèches présentent un grand intérêt en matière de diversité floristique et faunistique. Il est indispensable d'enrayer la dynamique de fermeture de ces milieux ouverts, liée à la déprise agricole. Cela passe :
  - dans un premier temps par la restauration (mécanique ou manuelle) de certaines parcelles embroussaillées
  - dans un second temps, par l'entretien de l'ouverture de ces pelouses et prairies. Ceci se fera grâce à la mise en place d'une gestion agricole extensive (fauche et/ou pâturage, avec stricte limitation de la fertilisation sur les prairies, recul des dates de fauche) ou bien par girobroyage annuel sur les terrains les plus pentus et accidentés.
  - Est envisagée également la reconversion de terres cultivées en prairies extensives, afin d'accroître les potentialités d'accueil du milieu pour les espèces des parcelles voisines.
- ➤ En milieu forestier, il est important de favoriser le développement de bois sénescents\* afin d'améliorer le statut de conservation d'espèces cavernicoles telles que les pics, et d'insectes (Lucane cerf-volant) et de champignons.. Pour cela, les gestionnaires forestiers devront veiller au maintien de bois morts sur pied.
- > Seule l'embouchure du gouffre du creux à pépé fait partie de ce site Natura 2000, la préservation du gouffre en lui-même relève d'un autre site « Réseau de cavités de Minioptères de Schreibers en Franche-Comté ». La préservation des habitats forestiers et des pelouses permettra la préservation des territoires de chasse des différentes espèces de chauves-souris.

## **DONNÉES SUR LA RICHESSE DU SITE**

Habitats naturels d'intérêt communautaire, inscrits à l'annexe I de la Directive habitats:

Code	Habitat annexe I
6210	Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude
9130	Hêtraies-chênaie à aspérule odorante
8310	Grottes non exploitées par le tourisme

Espèces animales inscrites à l'annexe II de la Directive habitats :

Groupe	Nom français
Mammifères	Minioptère de Schreibers
Mammifères	Grand rhinolophe
Invertébrés	Lucane cerf-volant

#### **GLOSSAIRE**

**Méso-** : préfixe signifiant « moyennement » - par exemple, mésoxérophile : moyennement sec.

Mésophile : niveau moyen vis-à-vis de l'humidité ou de conditions moyennes de milieu.

**Xérophile** : qualifie des plantes qui vivent dans des milieux pauvres en eaux, et donc relativement bien adaptées à la sécheresse

Sclérophylle : se dit d'une plante ayant des feuilles à cuticule épaisse, persistante et coriace (buis par ex)

Sénescent : qui vieillit – Stade du cycle forestier occulté dans les forêts de production.

Thermophile : se dit d'un organisme lié aux stations chaudes et nécessairement ensoleillées.

Xérophile : Qualifie des plantes qui vivent dans des milieux pauvres en eaux, et donc relativement bien adaptées à la sécheresse